

COMPTABILITÉ DE LA PAIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

2 jours

SÉCURISER LE TRAITEMENT COMPTABLE DES RÉMUNÉRATIONS ET COTISATIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et est actualisé au regard des évolutions statutaires

LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE PAIE

- › Le traitement de base - Indice brut et indice majoré
- › Indemnité de résidence et autres indemnités
- › Supplément Familial de Traitement (SFT) - Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
- › La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)
- › Les régimes indemnitaires - Heures supplémentaires et complémentaires
- › Astreintes - Avantages en nature - Aides sociales
- › Les primes et indemnités liées aux grades et fonctions exercées
- › Les règles spécifiques aux congés pour raison de santé
- › Les primes et indemnités des praticiens hospitaliers

Synthèse

COMPTABILISER LA PAIE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'AGENTS

- › Les agents titulaires des FPE - FPT - FPH
- › Stagiaires ou titulaires de la FPT à temps partiel ou à temps non complet
- › Les agents contractuels et "vacataires" - Les praticiens hospitaliers
- › Les spécificités des agents de droit privé - Les contrats aidés en cours
- › RIFSEEP, protocole PPCR, Loi Déontologie, ordonnance sur la mobilité

CALCULER, ENREGISTRER LES CHARGES SOCIALES PAR CATÉGORIES D'AGENTS

- › Cotisations salariales et patronales des fonctionnaires et des stagiaires
- › La CSG et l'indemnité exceptionnelle de compensation de CSG des titulaires
- › La CRDS - La contribution exceptionnelle de solidarité
- › Le versement de transport - Le fonds national d'aide au logement
- › Les Caisses de retraite et des pensions civiles
- › Les cotisations salariales et patronales des contractuels
- › L'IRCANTEC, L'URSSAF et les prestations sociales, GARP ou ASSEDIC
- › Le fonctionnement du plafond de sécurité sociale sur les cotisations plafonnées

ÉVALUER ET COMPTABILISER LA PAIE SELON LES SITUATIONS ADMINISTRATIVES

- › Les congés maladie des agents titulaires et contractuels
- › La disponibilité pour raison de santé et l'indemnité de coordination (IJ)
- › Les allocations d'invalidité temporaires (AIT), les allocations temporaires d'invalidité (ATI)
- › L'indemnité pour tierce personne
- › Les Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
- › Les congés bonifiés : conditions d'attribution de rémunération

ÉVALUER ET COMPTABILISER LA PAIE DES AGENTS EN SITUATION PARTICULIÈRE

- › L'absence de service fait - Les retenues pour faits de grèves
- › Le congé de formation professionnelle - Le dispositif de la GIPA
- › Le traitement des avantages en nature - des astreintes

ÉVALUER ET COMPTABILISER LA PAIE : CAS DU DÉTACHEMENT, DE LA MISE À DISPOSITION, DU CUMUL DE RÉMUNÉRATION

- › Le traitement comptable de la double carrière, des cumuls de rémunération
- › L'augmentation de la rémunération et le calcul des cotisations
- › Les cumuls d'emplois public/privé - cumuls d'emplois publics et rémunérations publiques

APPLIQUER LE TRAITEMENT COMPTABLE DES ÉCRITURES SPÉCIFIQUES

- › Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
- › Les droits à congés - Le Compte Epargne-Temps (CET)
- › Les heures supplémentaires/complémentaires - Les notes de frais, titres restaurant
- › Les indemnités de fin de contrat - Gratifications versées aux stagiaires
- › Oppositions sur salaires - Prêts au personnel, avances et acomptes
- › Provisions pour congés payés, rupture du contrat de travail et engagements de retraite

Chacun des points traités fera l'objet d'applications pratiques :

Illustrations concrètes

Exercices

Cas pratiques

OBJECTIFS

- Assurer le traitement comptable de la paie, des cotisations sociales et patronales par catégories d'agents.
- Comptabiliser la paie des agents en situation administrative particulière et spécifique.
- Assurer le traitement financier des déclarations sociales et fiscales employeur.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Élaborer des outils pratiques adaptés aux différentes catégories d'agents et les modèles de paie associés
- Des illustrations et cas concrets basés sur des expériences terrains

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables paie, directeurs des Ressources Humaines, responsables des budgets, responsables comptabilité, responsables gestion financière et comptable des rémunérations, tout collaborateur en charge des missions de gestion budgétaire et comptable de la paie
 Il est recommandé de disposer de connaissances techniques en matière de gestion de la paie des agents et d'une bonne connaissance du statut de la fonction publique

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 560 € HT - Réf : VCT-CTPP

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 les 11 et 12 mars 2024
 les 13 et 14 juin 2024
 les 18 et 19 novembre 2024

